

# Puy-Sanières se dote d'une nouvelle salle du conseil et agrandit sa salle des fêtes

La petite commune surplombant le lac de Serre-Ponçon a profité du Plan d'accompagnement de projet de RTE pour améliorer ses équipements.



**P**uy-Sanières, petite commune de 290 habitants située près d'Embrun et face à Savines-le-Lac, offre l'une des plus belles vues sur le lac de Serre-Ponçon. Elle fait partie de ces communes traversées par les nouvelles lignes aériennes installées dans le cadre du chantier de rénovation électrique Haute-Durance mené par RTE, et a pu ainsi prétendre au Plan d'accompagnement de projet (PAP). Puy-Sanières a donc engagé 550 000 € de travaux, subventionnés à hauteur de 216 000 € par le PAP, 220 000 € par l'Etat, 70 600 € par la Région, 20 000 € par le Parc des Ecrins, 15 000 € par le Département, laissant 8 400 € à sa charge. A vrai dire, plusieurs chantiers ont été menés de front grâce à cette enveloppe.

**La commune s'est ensuite attaquée à la salle des fêtes. « C'est bien simple, elle est tout le temps louée », se félicite le maire, Bruno Paris. Son extension, en béton armé car le bâtiment est semi-enterré, a permis d'y adjoindre un hall d'entrée doté d'un vestiaire, un espace de stockage pour les tables et les chaises, conformément à la réglementation incendie, et une zone d'archivage.**

Le besoin le plus urgent était sans doute l'extension du cimetière pour y installer un columbarium. Avec cette enveloppe, la commune a aussi terrassé et « repay-sagé » l'entrée du hameau du Pibou, gâchée par les conteneurs à poubelles. La commune s'est ensuite attaquée à

la salle des fêtes. « C'est bien simple, elle est tout le temps louée », se félicite le maire, Bruno Paris. Son extension, en béton armé car le bâtiment est semi-enterré, a permis d'y adjoindre un hall d'entrée doté d'un vestiaire, un espace de stockage pour les tables et les chaises, conformément à la réglementation incendie, et une zone d'archivage. « La salle des fêtes manquait de lumière. De grandes ouvertures permettent désormais de gagner en éclairage et en chauffage naturels », indique l' élu.

## UNE SALLE DU CONSEIL EN BOIS DES ALPES

Juste au-dessus de l'agrandissement de la salle des fêtes, se trouve la toute nouvelle salle du conseil municipal. « Beaucoup d'habitants aiment y assister

mais la configuration de notre mairie faisait qu'ils étaient contraints de rester dans le couloir. » Cette salle de 65 m<sup>2</sup>, d'une capacité de 30 places assises, dotée de sanitaires et d'une kitchenette, représente une alternative à la salle des fêtes (qui peut accueillir 80 personnes). Là aussi, une grande ouver-

ture laisse entrer la lumière au sud. Cet espace présente la particularité d'être entièrement en bois : plancher, plafond, bardage, menuiseries et même panneaux muraux, soit 27 m<sup>3</sup> de bois mis en œuvre, dont 89 % de Bois des Alpes certifié. Bruno Paris a



LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL A NÉCESSITÉ L'EMPLOI DE 27 M<sup>3</sup> DE BOIS, MAJORITAIREMENT LABELLISÉ BOIS DES ALPES.



**BRUNO PARIS,**  
MAIRE DE PUY-SANIÈRES

« La toiture de la mairie a été la première d'une collectivité à être équipée en panneaux photovoltaïques par la SCIC Energies collectives. Les logements sociaux à côté de l'église sont aussi dotés de panneaux photovoltaïques, puis de panneaux solaires thermiques et d'une chaudière à bois. »



### 3,9 M€ POUR UNE NOUVELLE ÉCOLE À PUY-SAINT-EUSÈBE

Les enfants de Puy-Sanières représentent la moitié de l'effectif de l'école intercommunale de Puy-Saint-Eusèbe, à quelques kilomètres de là. « L'école actuelle ne répond plus aux normes, est mal isolée et donne sur la route départementale, ce qui n'est pas sécurisant », détaille Pascal Brunner, conseiller municipal délégué à la communication. Un nouveau bâtiment sera construit sur le site de l'ancien camping, financé en partie par le Plan d'accompagnement de projet (PAP). Il regroupera sur un même lieu l'école, la mairie dont les locaux sont trop exigus, la salle des fêtes (il n'y en a pas) et le point Poste (qui n'existe pas non plus). Ce projet, estimé à 3,9 M€, devrait aboutir d'ici deux à trois ans. La mairie de Puy-Sanières participera financièrement à la construction de cette école via un fonds de concours.



1



2

➡ souhaité privilégier les circuits courts. Pour introduire la certification dans le dossier d'appel d'offres, il s'est fait accompagner par le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) et par les Communes forestières, association dans laquelle il a siégé pendant six ans.

Cette salle porte le nom de celle qui l'a inaugurée samedi 3 juillet, la navigatrice Maud Fontenoy. « J'ai fait appel à elle car elle est très impliquée dans la cause environnementale, comme nous le sommes ici aussi. La toiture de la mairie a été la première d'une collectivité à être équipée en panneaux photovoltaïques par la SCIC\* Energies collectives. Les logements sociaux à côté de l'église sont aussi dotés de panneaux

photovoltaïques, puis de panneaux solaires thermiques et d'une chaudière à bois. » L'extérieur de la mairie/salle des fêtes a été retravaillé. Le parking devant l'extension en bois de la mairie a été transformé en parvis fleuri. A l'étage du dessous, côté salle des fêtes, les élus ont souhaité l'ajout d'une terrasse en bois, la création d'un cheminement piéton depuis le parking et la création d'une deuxième place handicapés. Pour tous ces travaux, des entreprises locales ont été retenues, dont certaines certifiées Bois des Alpes. La maîtrise d'œuvre a été confiée à ATM (Embrun) et les travaux paysagistes à Caroline Bellot.

Marie-France Sarrazin  
[mfsarrazin.tpbn@gmail.com](mailto:mfsarrazin.tpbn@gmail.com)

\* Société coopérative d'intérêt collectif.